

Le patrimoine communautaire récréotouristique

AUBERGES DE JEUNESSE, DE MONTRÉAL À GASPÉ



Photo : Tourisme Jeunesse

« Notre défi le plus complexe, c'est de convaincre les partenaires sociaux que des organismes comme le nôtre tirent un net avantage à être propriétaires de leurs installations », affirme Jacques Perreault, directeur général de l'Auberge de jeunesse du Saint-Laurent, à Montréal. « La propriété assure la pérennité. Lorsque nous avons déménagé pour loger dans un immeuble plus moderne et spacieux, la vente de l'auberge nous a donné les sommes nécessaires à la mise de fonds pour l'acquisition du nouvel immeuble. Sans cette capacité financière, nous aurions affronté des difficultés dans la modernisation de nos installations. »

Or, les retombées économiques des auberges de jeunesse ont leur importance. « Tourisme Montréal les évaluait à trois millions de dollars en 1994 pour notre auberge, signale Richard Perreault. Ce sont les petites boutiques, restaurants et dépanneurs qui en bénéficient. » À ces retombées s'ajoute le budget annuel de l'auberge : 1,6 million \$. Il s'agit d'argent neuf puisque 97% de la clientèle provient de l'extérieur du Québec et 85% de l'extérieur du Canada. « Reste que nous avons de la difficulté à ne pas être assimilés à une opération commerciale, regrette Jacques Perreault. L'objectif d'une auberge de jeunesse n'est pas d'abord l'hébergement à peu de frais, mais l'éducation par le voyage. Nos calendriers d'activités en témoignent. »

Cinq cents kilomètres séparent Rivière-du-Loup de Cap-aux-os, aux environs de Gaspé. Aucune auberge de jeunesse ne se trouve sur ce trajet. Du moins jusqu'à ce que l'auberge de Cap-aux-os crée une auberge à peu près à mi-chemin, à Sainte-Anne-des-Monts. Tourisme Québec évalue les retombées économiques à 750 000 \$ par année pour l'Auberge de Sainte-Anne-des-Monts. Apport important puisque Sainte-Anne-des-Monts est dans la MRC la plus pauvre de la Gaspésie.



Photo : FQGZ - Suzanne St-Amour

MAÎTRE CHEZ NOUS

Il fut un temps au Québec où les clubs privés de chasse et de pêche symbolisaient la domination éhontée de la propriété privée du grand capital sur notre territoire. Du temps de Duplessis, c'est là qu'on y bradait nos ressources collectives. Depuis 1978, à la suite d'importantes pressions populaires, les choses ont changé. Ces magnifiques espaces de forêts, de lacs et de rivières sont redevenus publics et accessibles. En plus, pratique novatrice à l'époque, la gestion de ces 62 zecs (zones d'exploitation contrôlée) fut confiée à des OBNL.

40 000 membres contribuent à la gestion collective de ces 50 000 km² de territoires avec comme principes directeurs l'accès élargi et équitable aux ressources fauniques, la conservation et l'aménagement de la faune et la démocratisation. 250 000 personnes en profitent annuellement. Ces utilisateurs génèrent des revenus de plus de 8 millions \$ dans les coffres des zecs.

Jusqu'à tout récemment, la chasse et la pêche justifiaient à elles seules l'existence des zecs. Aujourd'hui, la diversité des attentes ouvre de nouvelles avenues pour une utilisation maximale de ces territoires, tant au niveau de l'hébergement que des activités de loisirs en nature, ce qui constitue également un terrain prometteur de création d'emplois.

Le patrimoine résidentiel communautaire

SE LOGER : UN BESOIN ESSENTIEL



Le logement social occupe une part importante du patrimoine communautaire. Il offre aux personnes à faibles et modestes revenus l'accès à un toit décent à un prix abordable. Il existe au Québec environ 20 000 logements dans des coopératives d'habitation gérées par leurs membres et 25 000 autres gérés par des OBNL. À ces propriétés collectives, s'ajoutent 65 000 HLM, de propriété publique, où les résidents, par le biais d'une vie associative dynamique, s'impliquent dans la gestion.

Malgré ces chiffres, les habitations communautaires existantes ne répondent plus aux milliers de nouvelles demandes. Le 1^{er} juillet dernier, plus de 500 ménages montréalais quittaient leur logement... sans avoir de nouvelle adresse. Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement près de 500 000 ménages québécois consacrent plus de 30% de leurs revenus à se loger. « C'est une hausse de 39% par rapport à la situation des années 90 », constate François Saillant du FRAPRU. Pour remédier à cette crise du logement, un Grand chantier de logement social, soit au moins 8000 habitations

sociales par année, devrait être mis en œuvre. Et AccèsLogis, le programme québécois de développement de logement social, se termine cette année.

Participer au patrimoine résidentiel communautaire signifie plus que se loger décentement. C'est aussi contribuer au mieux vivre collectif : « Les résidents peuvent ainsi répondre adéquatement à des besoins essentiels comme la nourriture et l'habillement. La vie économique d'un quartier en bénéficie, et le tissu social se resserre », affirme Marie-Josée Corriveau, coordonnatrice du Regroupement Information Logement de Pointe-Saint-Charles. En effet, partout au Québec où des projets d'habitations communautaires se sont réalisés, on assiste à une réhabilitation de certains secteurs à l'abandon, à une diminution de la criminalité et parfois à une reprise d'une véritable vie de quartier. La nature même du logement social, basée sur la coopération et l'ancrage dans les réseaux locaux, permet aux résidents de se connaître, de s'entraider et, ce faisant, d'améliorer non seulement leurs conditions de vie, mais aussi leur qualité de vie.



Photos : Alerte Centre-Sud - Michel Tremblay

FORMATION CONTINUE ET PARTENARIAT DANS LES GRT

Depuis plus de 25 ans, les groupes de ressources techniques en habitation (GRT) soutiennent, accompagnent et forment les promoteurs de coopératives et d'OBNL en habitation. Pour jouer plus adéquatement leur rôle, la vingtaine de GRT qui interviennent dans l'ensemble des régions et l'Association des GRT du Québec (AGRTQ), misent notamment sur la formation continue et le partenariat.

En effet, « le travail dans un GRT exige des connaissances juridiques, immobilières et en analyse financière, note Lyne Parent de l'AGRTQ. Cette formation spécifique à nos besoins ne se donne nulle part. Nous devons donc l'assumer pour la formation de base au moment de l'embauche et la formation continue des ressources techniques. »

À cet égard, le CSMO Économie sociale et action communautaire a entrepris de réaliser dès 1998 un diagnostic et un plan de formation pour les GRT. « Nous avons travaillé de concert avec l'AGRTQ et les groupes sur le terrain afin d'identifier les besoins et définir un plan et une stratégie concertée de formation », signale Gaétan Beaudet, directeur général du Comité sectoriel.

Emploi-Québec a accepté d'apporter une contribution financière aux activités de formation des GRT. « L'élément intéressant du projet, ajoute Lyne Parent, c'est qu'Emploi-Québec a reconnu la pertinence d'une stratégie de formation au niveau national, même si normalement les sous proviennent des centres

locaux d'emploi. C'est important puisque les GRT, surtout en région, n'ont pas le volume de main-d'œuvre nécessaire pour initier de telle formation. Mais plus central encore, l'échange d'expertise entre pairs constitue l'essence même de notre approche de formation. »

La dynamique entourant le projet a créé ouverture importante qui a permis de conclure une entente de partenariat avec la Société québécoise d'habitation (SHQ) afin d'actualiser le guide d'intervention et d'animation des GRT datant de 1985. « Une chose est sûre, conclue Lyne Parent, la formation est un élément pivot d'une stratégie globale en regard de la qualité des services offerts par les GRT dans le logement social au Québec et constitue des acquis qui sont transférables dans d'autres sphères du patrimoine communautaire. »



Photo : Alerte Centre-Sud - Jean-François Leblanc